

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 14 octobre 2019

Cabinet du directeur général et communication

Contact : Amélie Roux Rubio

04 27 86 55 55 - [ars-ara-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-ara-presse@ars.sante.fr)

---



# Vers la fusion du CH de Voiron et du CHU de Grenoble Alpes

Un accompagnement volontariste de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes pour permettre le renforcement des liens médicaux et institutionnels sur ce territoire.

En septembre 2018, le docteur Jean-Yves Grall, directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes demandait la mise en place d'une direction commune entre le centre hospitalier de Voiron et le Centre hospitalier universitaire Grenoble Alpes au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et ce, en vue d'une fusion en 2020.

Un décret, signé ce 10 octobre 2019 par le Premier ministre, sur rapport de la ministre des solidarités et de la santé, vient acter officiellement la fusion des deux établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Situés dans le même bassin de vie, ces deux hôpitaux, sont unis par des liens étroits et anciens qui se matérialisent notamment par des coopérations en cardiologie, soins urgents, oncologie, information médicale et soins critiques. Le projet de fusion a été validé par chacun des deux conseils de surveillance des établissements, réunis ces dernières semaines.

### UNE FUSION POUR RENFORCER DURABLEMENT L'OFFRE DE SANTÉ

Cette fusion doit permettre de **conforter l'offre de soins publique** sur le bassin voironnais en renforçant l'attractivité de l'établissement.

Elle est aussi l'opportunité **de renforcer les filières médicales** entre le CHU de Grenoble et le CH de Voiron, et donc de garantir des parcours de soins efficaces et une graduation des soins qui puisse répondre pleinement aux besoins des habitants du territoire.

Enfin, cette fusion est la **permettra de mener à bien et en cohérence, les lourdes opérations d'investissement en cours et à venir**, qui amélioreront à la fois la qualité de la prise en charge des patients mais aussi les conditions de travail du personnel des deux établissements :

- construction d'un nouveau plateau technique et d'un nouveau plateau interventionnel en cours sur le site du CHU Grenoble-Alpes,
- élaboration d'un nouveau plan directeur afin de reconstruire les unités d'hospitalisation du CHU (hôpital Michallon),
- construction du nouvel hôpital de Voiron qui doit ouvrir début 2021.
- Mise en place d'un système d'information unique entre les deux établissements et du même dossier informatique patient

Ces différentes opérations d'investissement, qui sont fortement soutenues par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, ont vocation à moderniser durablement l'offre de soins publique sur le territoire Grenoble-Voiron.

## LE FRUIT D'UN IMPORTANT TRAVAIL DE LA PART DES DEUX ETABLISSEMENTS

Le processus de fusion a nécessité une forte mobilisation des équipes médicales, soignantes et administratives du CHU de Grenoble et du CH de Voiron. Cette collaboration a permis d'harmoniser le travail sur les différents domaines concernés : projet médical commun, systèmes d'information et comptabilité notamment.

Une concertation entre les élus locaux, les équipes hospitalières et l'ARS s'est également déroulée et a suscité des débats riches et de qualité.

Ce projet de fusion, qui préserve la représentation des équipes voironnaises dans la gouvernance interne du futur établissement, est ainsi fortement soutenu par M. Eric Piolle, maire de Grenoble et président conseil de surveillance du CHU Grenoble Alpes et M. Julien Polat, maire de Voiron et président du conseil de surveillance du CH de Voiron. Il a enfin recueilli un avis favorable des conseils de surveillance des deux établissements les 28 et 29 mai.

Le projet de fusion des deux établissements a enfin été présenté à la commission spécialisée de l'offre de soins (CSOS) du 27 juin qui s'est aussi prononcée favorablement à la fusion.

## UN ACCOMPAGNEMENT VOLONTARISTE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

Consciente des efforts entrepris et de l'importance des enjeux, l'Agence régionale de santé a décidé d'un effort financier important pour accompagner les deux établissements dans la mise en œuvre de leurs projets d'investissement et de modernisation.

**Pour le CH de Voiron**, cet apport financier se traduit par une nouvelle aide de 30 M€ destinée à finaliser le financement de la construction du nouvel hôpital.

**Pour le CHU de Grenoble**, l'ARS s'engage à soutenir la reconstruction des unités d'hospitalisation du site Nord à hauteur de 30 M€. Le financement de la convergence des systèmes d'information entre les deux établissements est également prévu.

## LES ÉTAPES À VENIR

D'ici la fin de l'année 2019, des élections internes au nouvel établissement auront lieu afin de définir les nouvelles instances médicales ou représentatives du personnel. L'ensemble des nouvelles instances de gouvernance redéfinies dans le cadre de la fusion seront ainsi installées à partir de janvier 2020.

Les équipes des deux établissements finalisent les chantiers en cours et préparent maintenant l'ouverture du nouvel hôpital de Voiron début 2021, et, sur le site de Michallon du CHU, l'ouverture du nouveau plateau technique (automne 2021), de la première tranche du nouveau plateau interventionnel (printemps 2020), tout en lançant les études du nouveau bâtiment d'hébergement.

L'Agence régionale de santé continuera à suivre l'avancée du projet et le respect de ses objectifs : améliorer les conditions d'accueil des patients, garantir leur sécurité et la qualité de leur prise en charge, veiller aux bonnes conditions de travail des personnels.